



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 novembre 2019

Participez à la conception de votre Valais de demain

Lors de sa dernière séance plénière du 3 octobre 2019 à Viège, la Constituante a adopté le modèle de participation citoyenne proposé par sa commission de participation. La première phase de ce modèle a été lancée aujourd'hui et durera jusqu'à début janvier 2020. Elle comprend 2 volets : une plateforme numérique et des ateliers citoyens. La population est invitée à faire part à la Constituante de sa vision du futur du canton et de ses institutions sous le slogan « Votre Valais de demain ».

Pour la Constituante, la participation de la population valaisanne à ses travaux est essentielle. La première phase de participation citoyenne de la Constituante a pour objectifs de recueillir des idées, d'enrichir les réflexions des commissions thématiques et de connaître les préoccupations du grand public. Pour ce faire, la Commission de participation citoyenne de la Constituante, présidée par Mme Emilie Praz, membre du Collège présidentiel, a élaboré un modèle pour la première phase de participation citoyenne comprenant deux volets : une plateforme numérique et des ateliers citoyens.

Plateforme numérique accessible dès aujourd'hui !

A l'heure actuelle, l'utilisation d'un outil numérique est indispensable dans le cadre d'une consultation populaire à l'échelle du canton. Cela permet d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'exprimer son opinion concernant les travaux relatifs à la future Constitution cantonale. La plateforme, gérée par la HES-SO Valais-Wallis, est d'ores et déjà accessible à l'adresse <http://valaisdemain.ch>. Elle comprend un espace de consultation divisé en sections qui correspondent aux commissions thématiques de la Constituante. Plusieurs thèmes définis par les commissions thématiques sont soumis à consultation, avec la possibilité pour les participant-e-s de commenter, faire des propositions, argumenter, etc. Une modération est assurée par le prestataire. La plateforme sera active jusqu'au 5 janvier 2020, les résultats seront ensuite transmis aux commissions thématiques pour examen et éventuellement intégration dans leurs propositions qui seront soumises aux 130 membres de la Constituante au printemps prochain.

6 ateliers citoyens du 19 novembre au 5 décembre 2019

6 ateliers citoyens auront lieu dans différentes localités du canton. Leur déroulement sera supervisé par la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Ils ont pour but de mettre en discussion des thématiques ciblées qui sont peu ou pas abordés dans la Constitution actuelle et de faire ressortir la vision qu'en a la population pour les

décennies à venir. Toutes les propositions seront également examinées par les commissions thématiques.

Les thèmes suivants seront discutés lors des ateliers :

- Economie : développement économique, recherche et innovation, infrastructures, tourisme, finances, etc.
- Environnement : aménagement du territoire, mobilité, climat, ressources naturelles, agriculture, etc.
- Social : famille, logement, santé, sécurité, cohésion, culture, intégration, formation, etc.

Les ateliers sont ouverts à toute la population, sur une base volontaire, et seront suivis d'un apéritif.

Les ateliers citoyens se tiendront aux lieux et dates suivants :

- **Stalden** : 19 novembre 2019, Mehrzweckanlage St. Michael, 19h30-21h30
- **Brigue** : 25 novembre 2019, Alfred Grünwald Saal, 19h30-21h30
- **Sierre** : 26 novembre 2019, Grande Salle de l'Hôtel de Ville, 19h30-21h30
- **Sion** : 28 novembre 2019, Lycée-Collège des Creusets, 19h30-21h30
- **Saint-Maurice** : 3 décembre 2019, Lycée-Collège de l'Abbaye, salle des Humanités, 19h30-21h30
- **Sembrancher** : 5 décembre 2019, Salle polyvalente, 19h30-21h30

(Renseignements et inscriptions aux ateliers : constituante@constit.vs.ch).

Les propositions des ateliers citoyens, tout comme celles de la plateforme citoyenne, seront consultables sur le site internet de la Constituante en début d'année prochaine.

Toutes les informations relatives au modèle de participation citoyenne, aux ateliers citoyens et à la plateforme numérique sont disponibles sur le site internet de la Constituante : <https://www.vs.ch/web/constituante>

Personnes de contact :

Emilie Praz

Présidente de la commission de participation citoyenne

Membre du Collège présidentiel

Emile.PRAZ@constit.vs.ch

079 788 17 39

Romano Amacker

Vice-président de la commission de participation citoyenne

Romano.AMACKER@verfass.vs.ch

079 129 66 53

Suivez la Constituante sur Twitter et Facebook :



<https://fb.me/VsConVer> (@VsConVer)



<https://twitter.com/VsConVer> (@VsConVer)